



DOSSIER MACHINE

1	CONSIGNES D'INSTALLATION	1
1.1	CONSIGNE GENERALES D'IMPLANTATION DES PANNEAUX	1
1.2	CONSIGNES GENERALES D'IMPLANTATION DU SUPPORT (OU DES ELEMENTS SEPRES)	1
2	MANUTENTION DE LA PALETTE DE LIVRAISON	2
3	INSTALLATION	2



DOSSIER TECHNIQUE

F2.2 – Instructions d'installation et de manutention



1 CONSIGNES D'INSTALLATION

La procédure qui suit doit être mise en œuvre par du personnel habilité et conformément aux normes d'intervention.

L'installation et la mise en service de ce type de matériel est réalisée par ERM.

Attention, la mise en place d'un système de production d'énergie électrique connecté au réseau est souvent considérée comme une modification architecturale du bâtiment sur lequel sont implantés les panneaux. En conséquence il est impératif de posséder une demande de travaux validée avant de procéder à l'installation du système.

1.1 Consignes générales d'implantation des panneaux

Il est important de vérifier qu'aucune ombre ne sera portée par un obstacle (arbre, bâtiment, antenne, clôture). Pour cela, nous vous conseillons de vous représenter la course du soleil dans le ciel pour le mois le plus défavorable (hauteur du soleil la plus basse).

L'emplacement prévu pour les modules doit permettre une exposition permanente au rayonnement solaire.

Les panneaux solaires doivent être orientés au sud dans l'hémisphère nord et au nord dans l'hémisphère sud.

Prévoir l'installation de l'équipement sur un support plat et horizontal, capable de supporter la charge des panneaux.

Cet équipement est conçu pour fonctionner à l'extérieur.

1.2 Consignes générales d'implantation du support (ou des éléments séparés)

Prévoir un emplacement qui autorise des accès aisés au réseau électrique.

Prévoir l'installation du support (ou des éléments séparés) sur un mur plat, capable de porter la charge du système.

Prévoir l'installation dans un local sec et éclairé permettant la visualisation correcte des parties actives de tout l'équipement et le travail dans des conditions de sécurité optimales.

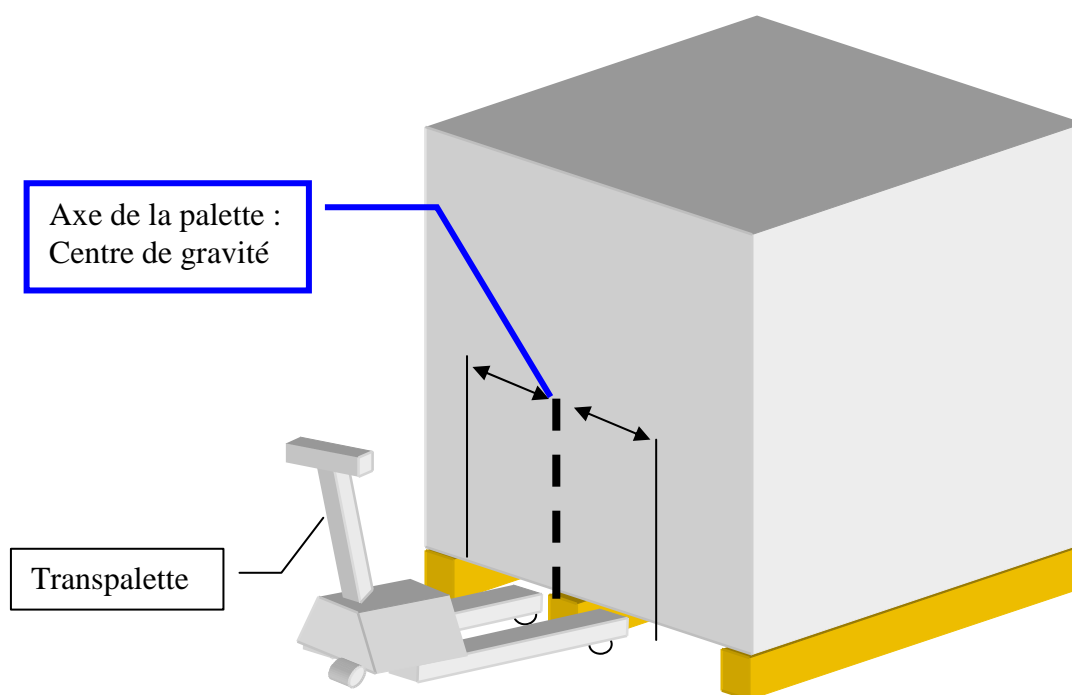
Attention, cet équipement n'est pas conçu pour fonctionner à l'extérieur.

2 MANUTENTION DE LA PALETTE DE LIVRAISON

- La machine est livrée sur palettes.

Attention : la masse de certaines palettes (suivant installation) étant importante (jusqu'à 1 tonne pour les palettes de lests), les recommandations suivantes doivent être suivies pour la manutention :

- le port de chaussures de sécurité est obligatoire
- 2 personnes sont nécessaires pour faire la manutention
- le matériel de manutention (transpalette capable de supporter la charge de la machine) doit être en ordre de fonctionnement et conforme à la réglementation en vigueur.
- La palette doit être levée en son milieu et les fourches du transpalette doivent sortir derrière lors des opérations de manutention.



3 INSTALLATION

Se reporter aux instructions d'installation du constructeur.